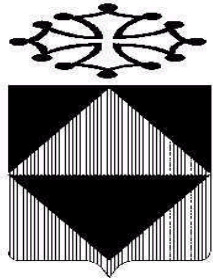


Bulletin Municipal No 3

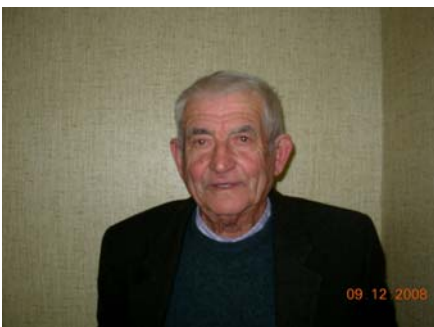
1er semestre 2009



SANT ORSÈSI



■ Le Mot du Maire



Le contexte économique actuel vous inquiète et nous préoccupe tout autant. Améliorer la qualité de vie et de services de notre commune reste la priorité de l'équipe municipale et c'est dans ce sens que vont se poursuivre nos efforts et projets.

Nous sommes soumis de plus en plus au désengagement de l'état, à la baisse de ses dotations auprès des collectivités locales. La crise internationale se répercute sur l'économie locale ce qui se traduit par la baisse des investissements privés, des nouvelles constructions, l'accroissement du chômage et de la précarité.

Nous avons voulu un budget permettant de conserver « une dynamique » locale.

Nous ne souhaitons pas alourdir les difficultés de nos concitoyens, donc :

-Le taux des impôts municipaux n'augmentent pas en 2009 comme pour 2008 et 2007.

-Les subventions aux associations et les aides diverses sont maintenues au niveau de celles accordées en 2008. Les restrictions éventuelles seraient plus néfastes pour les acteurs locaux et pour le maintien du lien social.

-Les investissements sont calculés au plus près sur des projets tels que l'amélioration de l'éclairage public sur les trois entrées du village, l'amélioration des traversées et le stationnement au village, la désignation des routes et la numérotation des habitations, l'installation d'un abri-bus et de son aire de stationnement, l'équipement de l'aire de jeux et enfin les travaux de consolidation de l'église du Cayre.

-Sur le moyen terme, nous travaillons sur les études d'implantation de la station d'épuration et l'électrification des cloches et la remise en marche de l'horloge de l'église.

-La gestion rationnelle et rigoureuse des crédits de fonctionnement sera poursuivie.

Bien à vous, votre Maire,

Sommaire

Vie de la Commune.....P 2

Cadre de vie et environnement..P 5

Associations et animations.....P 7

Vie pratique.....P 11

Page 1/ 13

Responsable de la publication: **Gérard Caminade**

Comité de rédaction: F.Buffel/ F.Monteillet

Comité de lecture: Conseil Municipal

Impression/ Tirages: La Mairie

Imprimé sur papier recyclé- encres végétales.

Compte Administratif 2008

En Fev 2009, le conseil municipal a adopté a l'unanimité le compte administratif de 2008.

Le résultat du compte administratif dégage un solde positif qui permet la réalisation des travaux et investissements engagés.

Le Budget primitif 2009 (*)

Voté en début d'exercice, il retrace les autorisations de dépenses pour l'année à venir ainsi que les recettes anticipées, votées en équilibre.

(*) Celui ci permettra.

Le renforcement des murs de l'église du Cayre, montant des travaux précisé dans le dernier bulletin.

L'embellissement du village.

Amélioration des traversées et du stationnement, montant des travaux estimé à 35 000 Euros HT, subventionnés à hauteur de 18200 Euros par le Conseil Général.

La désignation des routes et la numérotation des habitations.

Commande des plaques et supports effectuée pour un montant de 4517 Euros HT.

L'amélioration de l'éclairage public.

Des lampes sont rajoutées aux entrées du village, dans le lotissement et sur le boulodrome.

Le montant des travaux est de 18279 Euros HT et est subventionné par le SDET (Syndicat d'Electrification du Tarn) à hauteur de 70 %.

Synthèse du compte administratif 2008

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	80 834	Dépenses	3 169
Recettes	236 324	Recettes	21 471
Résultat de F	155 490	Résultat de I	18 303
Résultat du compte administratif 2008: R de F + R de I			

Synthèse du budget primitif 2009

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	213 487	Dépenses	169 661
Recettes	213 487	Recettes	169 661

L'installation d'un abri bus et de son aire de stationnement à proximité du village.

L' étude pour son positionnement est lancée et son coût est estimé à 5700 Euros, la subvention est en cours de discussion avec le Conseil Général.

L'équipement de l'aire de jeux.

La surface de l'aire de jeu sera refaite de façon à stabiliser le sol et celle-ci sera équipée d'une balançoire et d'un toboggan pour un montant de 3317 Euros HT.

Échéance annuelle du remboursement de la dette (capital+intérêts) pour réalisation de l' « abri communal ».

L' emprunt actuel court jusqu'au 31 Décembre 2010 et le remboursement annuel est de 3806 £uros.

Impôts locaux

Notons enfin que le taux des impôts locaux n'ont pas changé en 2009, en ce qui concerne la part communale.

Avancement des études relatives à l'assainissement.

Suite à une première réunion qui a eu lieu fin Avril 2009 avec les représentants de la DDE de Gaillac et divers échanges de courrier, trois solutions sont à l'heure actuelle privilégiées en attente de complément d'informations (validation par les financeurs, analyse des sols, relevés topographiques, superficie nécessaire...). Les solutions potentielles sont les suivantes.

-Lagunage.

.200 m sont recommandés entre les bassins et les habitations voisines,

.Une superficie de 5000 m² environ est nécessaire pour:

.1 déversoir d'orages,

.1 lagunage,

.La possibilité d'extension future.

-Filière de traitement par filtre implanté de roseaux.

.100 m sont recommandés entre les bassins et les habitations voisines,

.Une superficie de 2000 m² environ est nécessaire pour:

.1 déversoir d'orages,

.1 bassin filtrant,

.1 zone de dissipation,

.La possibilité d'extension ultérieure.

-Disques biologiques.

.50 m sont recommandés entre le dispositif et les habitations voisines,

.Une superficie de 200 m² est nécessaire pour:

.1 abri,

.L'installation électrique.

Concernant les habitations situées sur le versant et dans la périmètre de la salle des fêtes il est proposé l'installation d'un poste de relèvement ou l'installation d'une micro station/solution également à finaliser.



Avantages/ Inconvénients.

Lagunage.

.Présence superficielles des eaux usées chargées dans un bassin de stabilisation avec risques de nuisances olfactives temporaires si implanté en dessous de 100 m par rapport aux habitations voisines.

.Surface nécessaire de l'ordre de 17 à 20 m² Equivalent Habitant (EH),

.Solution qui présente les contraintes les moins fortes en terme d'entretien et de surveillance.

.Un nettoyage du premier bassin tous les 5 à 10 ans.

.Que faire des boues?

Traitement par filtres implanté de roseaux.

.Les nuisances olfactives sont ponctuelles lors de l'alimentation par petits volumes des bassins.

.Surface nécessaire de l'ordre de 10 m² par EH.

.Le bassin filtrant est implanté de roseaux dont la fonction uniquement mécanique est de favoriser la percolation à travers le massif profitant de la pente du site et de l'écoulement gravitaire.

.Solution qui ne nécessite que le faucardage (coupe) annuel des roseaux.

Disques biologiques.

.Faible distance nécessaire par rapport aux habitations voisines.

.Nécessité de construire un abri pour les équipements.

.Nécessité de tirer une ligne électrique.

La prochaine étape consiste à faire valider le site d'implantation, à acquérir le terrain et à faire vérifier par la police de l'eau notre système d'assainissement au regard de la Directive Eaux Résiduelles Urbaines (DERU) qui classera, prioritaire ou non, l'opération pour la mise en conformité. La prochaine réunion avec tous les acteurs et financeurs est prévue début Octobre 2009.

Mise aux normes des assainissements individuels.

Sur décision de la Préfecture, toutes les habitations construites depuis plus de 4 (quatre) ans et situées hors du périmètre de l'assainissement collectif vont être vérifiées dans les 18 mois qui suivent, par une entreprise mandatée (Ginger-Aucamville).

Cette opération sera répétée tous les quatre ans; laissant donc 4 ans après la première visite pour la mise aux normes des installations individuelles qui le nécessiteraient.

Une première réunion aura lieu au niveau de la Communauté des Communes et sera suivie par une réunion publique au niveau communal pour le lancement de l'étude.

Le coût global de cette opération est de l'ordre de 7057 Euros pour la commune de St Urcisse et devra être supporté (environ 100 Euros) par les usagers concernés.

Les modalités d'application seront discutées en Conseil Municipal.

Nous vous tiendrons informés de toute évolution en temps utile.



Subventions et aides accordées aux associations

Après analyse des comptes rendus de résultats et des budgets prévisionnels, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les aides suivantes.

.Comité des fêtes. 1500 Euros.

–Société de chasse. 150 Euros.

.Les Rambailleurs. 500 Euros.

.Pétanque St Urcissienne. 500 Euros.

.Concours Agricole de Monclar de Quercy. 150 Euros.

.Office de tourisme de Monclar. 150 Euros.

Noces de diamant pour Simone et Maurice Chincholle,

Cette année 2009 voit arriver deux nouveaux venus dans le « club très fermé » des personnes ayant réussi leurs 60 années de mariage...malgré les aléas de la vie, ils étaient là, radieux pour le traditionnel repas du Club; profitant de l'opportunité, le Conseil Municipal avait souhaité leur offrir un symbole qui leur ressemble...un olivier, gage de longévité, de fidélité, de sagesse.

Toutes nos félicitations les accompagnent et rendez vous est pris pour..... les noces de platine.

Avancement des travaux

La Mairie, l'église du Cayre, l'embellissement du village, l'amélioration de l'éclairage public, l'amélioration de l'aire de jeux, une aire de stationnement et un abri- bus supplémentaires.....

La réfection de la toiture de la Mairie

Le chantier est terminé et réceptionné.



Consolidation des fondations de l'église du Cayre

Le chantier s'est terminé fin Juillet 2009, sa réception aura lieu courant Août (tranchée bétonnée ceinturant l'église et faisant office de « stoppe racines »).

Une période de « repos » de 2 ans sera nécessaire avant que les travaux de finition ne puissent être effectués.



L'amélioration de l'éclairage public.....

Le chantier sera terminé courant Août 2009.

Des lampes supplémentaires vont être installées aux entrées du village, au lotissement et sur le boulodrome.



L'amélioration de l'aire de jeux pour les enfants

La surface de l'aire va être stabilisée et son équipement sera complété d'un toboggan et d'une balançoire.

L'installation se fera courant deuxième semestre 2009 lors d'un chantier effectué par des volontaires.

Il est rappelé que l'accès à l'aire de jeux est sous l'entière responsabilité des parents.



Avancement des travaux

La Mairie, l'église du Cayre, l'embellissement du village, l'amélioration de l'éclairage public, l'amélioration de l'aire de jeux, une aire de stationnement et un abri-bus supplémentaires.....

L'embellissement du village

Une étude complémentaire est en cours et sera remise vers la fin Août; il s'agit de re-dessiner et mettre en place un rond-point réglementaire permettant aux camions et autres engins de tourner vers une des directions possibles (tenant compte de la présence du puits sous la dalle), de positionner des bordures de trottoirs et des dalles d'écoulement des eaux aux endroits appropriés, de remblayer les fossés aux 3 entrées du



village afin de réaliser des places de parking supplémentaires nécessaires lors des manifestations organisées par les associations. Enfin, un enrobé sera posé sur la Grand' Rue et route du Tescou, sur la Rue du Presbytère et route des Crêtes

dans un premier temps, et ultérieurement sur la Rue du Lavoir et la route des Barrières., tenant compte des futurs travaux relatifs à l'assainissement sur cette partie du village.

Les travaux de remblaiement, de pose des diverses bordures devront être achevés fin Novembre 2009, pour permettre le début de la pose de l'enrobé début 2010 et préserver ainsi, la subvention accordée par le Conseil Général.



Aire de stationnement et abri -bus supplémentaires.....

Après l'implantation de celui situé au fonds de la Route du Tescou, il a été décidé la mise en place d'un abri-bus supplémentaire au village. L'étude pour son positionnement et l'obtention d'aides sont en cours.

Associations et Animations

Comité des fêtes

Comme chaque année maintenant, St Urcisse accueillait à la Pentecôte le forum des associations cantonales, artisans et producteurs locaux dont voici un aperçu non exhaustif



M Bourdoncle et sa vannerie...du grand art.



La Bibliothèque de Monclar de Quercy



L'office de tourisme de Monclar de Quercy



Le Conservatoire de l'outillage de la Sauzière



Le jeu d 'adresse proposé par **la Boule St Urcissienne**



Le camion expo de l'ONF animé par **la Société de chasse de St Urcisse**



Le stand de la Société de pêche animé par **les Rambailleurs** également organisateurs du concours de pêche au lac de Bouzinhac



Les nombreux participants au concours de pêche

Associations et Animations

Boule St Urcissienne

Le 4 Juin dernier s'est déroulé le concours départemental vétérans, qualificatif pour les championnats de France.

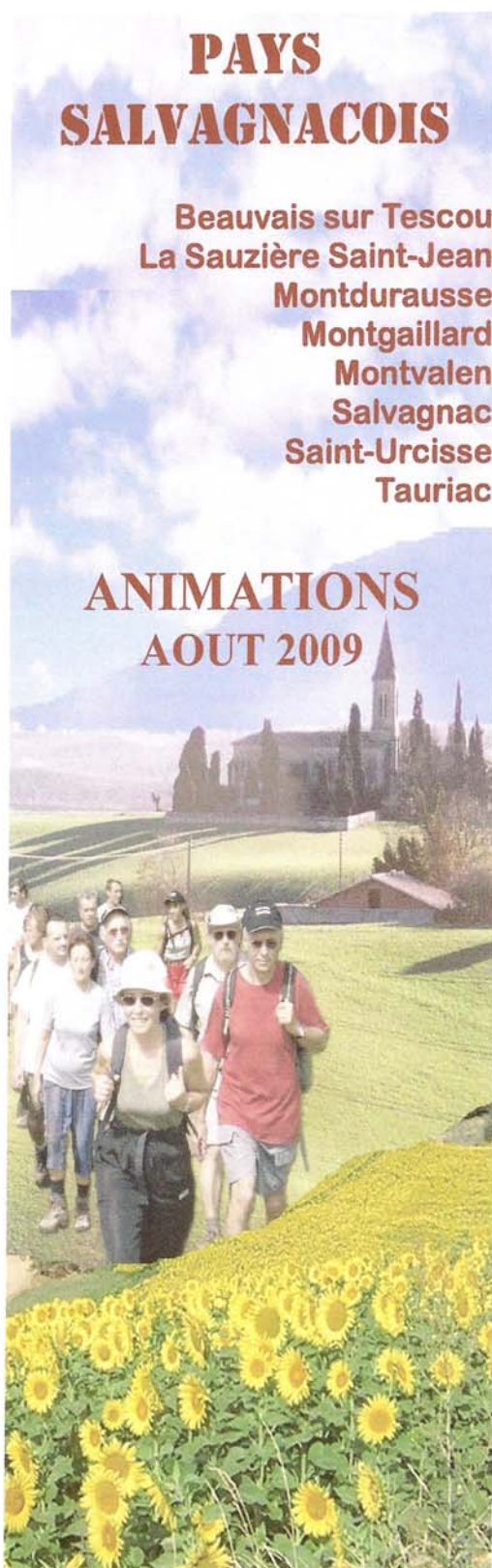
32 triplettes y participaient sous les regards des connaisseurs.



Autre manifestation de la Boule St Urcissienne....

Vif succès, ce lundi 3 Août, avec le concours inter-départemental auquel participaient 50 triplettes dont 13 en féminines. Le beau temps amenait bonne humeur et convivialité pour cette journée qui se clôturait par un repas servi par « La Chênaie », pour quelques 120 convives ravis.





Office de Tourisme du Pays Salvagnacois
Tél : 05 63 33 57 84



OFFICE DE
TOURISME



Le Pays
Salvagnacois

ANIMATIONS

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Août: Ball trap à Salvagnac (fosse + rabit), de 9h00 à 19h00 non stop. Le matin réservé aux chasseurs de la société. (itinéraire fléché) à partir de Salvagnac. Organisé par la Société de chasse de Salvagnac et de ses environs

Dimanche 2 Août: Course de solex, championnat Midi-Pyrénées, course à 14h00. 2 manches de 1h30. Organisées par « le Solex Club Tarbais, « l'union Associative Salvagnacoise » sous l'égide de « l'UFOLEP »

Lundi 3 Août: Concours officiel de pétanque : triplettes toutes catégories (30 % d'apport) et concours féminin doublettes 4 parties (30 % d'apport) à 14h30 à St Urcisse. Organisé par la Boule St Urcissienne.

Jeudi 6 Août : Marché gourmand à partir de 19h00 à Beauvais sur Tescou. Organisée par l'association « entre Coulerc et Verdet »

Dimanche 16 Août: Concours officiel en triplète - Jet du but à 14h30 à Salvagnac. Organisé par l'association de « pétanque Salvagnacoise »

Samedi 22 et Dimanche 23 Août: 1^{er} auto cross et sprint car du Pays Salvagnacois. Epreuve du programme national. Organisé par l'auto cross Salvagnacois et l'ASA du Vignoble Tarnais. Au circuit des Planets, lieu dit « Saint-Pierre », à Salvagnac. Contact : 05 63 40 58 14 ou 05 63 40 59 33.

Samedi 29 et dimanche 30 Août: Week-end USA : exposition auto Collection - moto - camions, à la base de loisirs des Sourigous à Salvagnac, bar et petite restauration sur place.

*Samedi : 20h, **repas concert « the tontons Bringuers, (rock garage) »**, 15€ /pers – salle omnisports de Salvagnac.

*Dimanche : 12h, **Apéro concert avec « X...tet »** à la base de loisirs des Sourigous à Salvagnac. Renseignements et réservations au 05.63.40.50.11 ou raymond.hallet@orange.fr. Organisé par l'ACTPS et l'APSA et l'Américan Car Club de France.

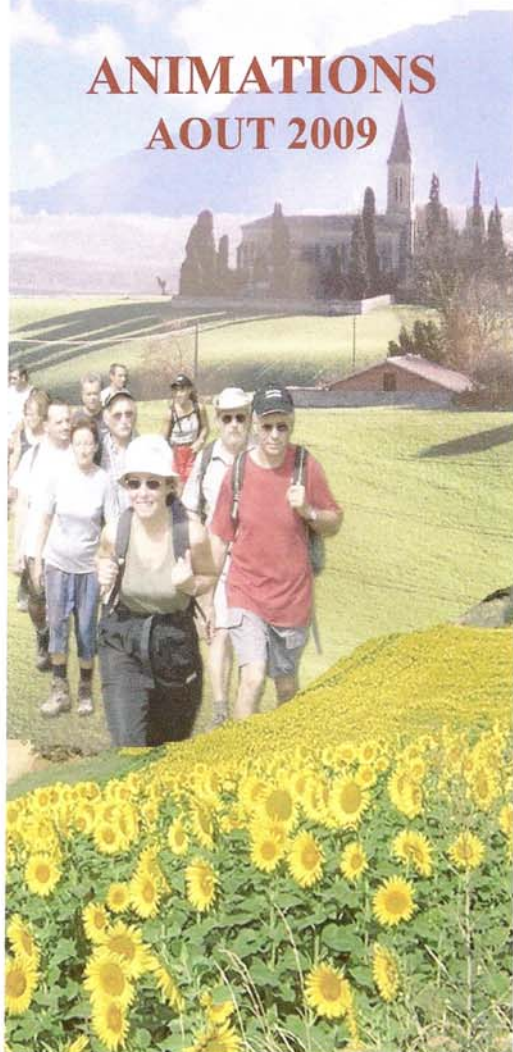
Samedi 29 Août: Soirée « Eté Indien ». Organisée par le Comité des fêtes.

Dimanche 30 Août: Pique Nique Lecture, à 12h30 au lac des Sourigous de salvagnac. Au menu : hors d'oeuvres, grillades, fromage, dessert. Tarifs : 12€ / 6-10 ans : 6€. Inscription avant le 20 Août à la bibliothèque au 05.63.40.59.02 ou 05.63.40.58.36 / 05.63.33.50.37. Organisé par l'association culturelle du Pays Salvagnacois.

PAYS SALVAGNACOIS

Beuvais sur Tescou
La Sauzière Saint-Jean
Montdurausse
Montgaillard
Montvalen
Salvagnac
Saint-Urcisse
Tauriac

ANIMATIONS AOÛT 2009



Office de Tourisme du Pays Salvagnacois
Tél : 05 63 33 57 84



EXPOSITIONS

Du Lundi 3 au dimanche 30 Août:

Exposition "Au fil du bois".

Expositions de tableaux en marqueterie.

Oeuvres de Mr CAMELIN.

Dans les locaux de l'office du tourisme du Pays Salvagnacois. Organisé par l'association "les arts verts" et l'office du tourisme du Pays Salvagnacois.

Contact, office du tourisme : 05.63.33.57.84.

FÊTES TRADITIONNELLES

Du 31 Juillet au 3 Août :

Fêtes générales de Salvagnac.

Contact : comité des fêtes 06.10.14.77.80.

*Samedi 1^{er} :

- 14h30: Loto de plein air pour les enfants de - de 14 ans.
- 20h00: Méchoui sur les allées Jean Jaurès 16€
- 22h30: Bal avec Rock Sud.

*Dimanche 02 :

- De 08h00 à 11h00: Petit déjeuner aux tripoux organisé par le Rives du Tescou FC.
- 14h00: Concours de pétanque en doublette 8 €
- 14h00: Course de Solex.
- 21h30: Soirée plage et "Ventriglisse" avec Podium Océanis. - Election de « Miss et Mister plage 2009»

*Lundi 03 :

- 21h00: Bal avec Serge Vergnes.
- 22h00: Feu d'artifice.
- 22h30: Bal avec Dune.

RANDONNÉES

Vendredi 28 Août:

Randonnée au clair de lune à la Sauzière Saint-Jean, 8 KM.

Avec collation en fin de randonnée.

3€/adultes - 1€ enfants.

Inscriptions obligatoires auprès de l'office du tourisme :
05.63.33.57.84.

Avec la participation du « château de Terride ».
Organisée par l'office du tourisme du Pays Salvagnacois,
le « Tescou en Marche » et « le pays du vignoble
Gaillacois, Bastides et Val Dadou ».

Mairie de St Urcisse

Adresse:

Le Village,

81630- Saint-Urcisse

Tél. 05 63 33 51 95

E-mail: mairie.saint-urcisse@wanadoo.fr

Permanence:

-Lundi de 13 Heures à 17 Heures

-Jeudi de 9 Heures à 13 Heures

Secrétaire:

Mlle Sophie Gay

Les séances du Conseil municipal en 2009.....ont eu lieu les 31/03,28/04, 02/06, 30/06 les comptes rendus sont publiés et disponibles en Mairie.

Les dates de réunion du Conseil municipal sont affichées en avance et les réunions sont publiques.

Tri sélectif



Durée de vie des déchets sauvages

- Une bouteille en verre : 4000 ans
- une bouteille plastique : 500 ans
- Une cannette en acier : 100 ans environ
- Un emballage en alu : près de 200 ans
- Un papier de bonbon : jusqu'à 5 ans
- Un mégot de cigarette : de 1 à 5 ans
- Une peau de banane : 8 à 10 mois
- Un trognon de pomme : 4 à 6 mois

Etat Civil

Mariages:

M et Mme PLANCHE le 17/01/09

Naissances:

Nathan ALBENGE le 26/06/09

Akemé VERNET le 05/06/09

Pierre MONTEILLET le 22/ 03/ 09

Décès:

Mme Véronique FELIX le 02/03/09

M Romain VIALARS le 25/ 07/09

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances aux familles touchées par ces décès.

Prévention de la canicule

Dans le cadre de la prévention de la canicule, la mairie de Saint-Urcisse informe les personnes sans famille proche, âgées de 65 ans et plus ou de plus de 60 ans à mobilité réduite de se faire connaître auprès de la Mairie en appelant le secrétariat aux jours et heures d'ouverture. 05 63 33 51 95. La commune mettra à la disposition de ces personnes un moyen de rafraîchissement en cas de déclenchement d'un épisode de canicule.

La solidarité des voisins pourra également jouer pour informer la Mairie de la présence temporaire de personnes fragiles.

Nettoyage des parcelles en friche.....Rappel

En cette période d'été et de sécheresse, il est vivement recommandé à tous les propriétaires de telles parcelles de procéder ou de faire procéder au nettoyage de celles ci, afin de limiter au maximum les risques d'incendie et autres inconvénients qui peuvent en découler.

Merci pour votre compréhension.

Centre de secours

Pompiers. 18

Urgence. 17

Services Médicaux

Salvagnac

Centre Médico Social. 05 63 33 50 18

Dr BARRIE/ SAID/ SIRUGUE. 05 63 33 52 50

Monclar

Centre Médico Social! 05 63 30 91 54

Dr CORNELIS Jacqueline! 05 63 30 41 38

Dr COLOMBIE Anne! 05 63 30 92 11

Cabinet et Infirmières

Salvagnac

BASTIDE/ NAU. 05 63 40 55 33

Monclar

GAYRAUD Claire/ LINAS Carine/ MARTINET GARDIN

Michèle/ TREPAGNY Elisabeth/ LECOCQ Marguerite! 05 63 30 43 60/ 05 63 30 36 11

Ambulances/ Taxis

Salvagnac

FAUX. 05 63 40 58 59

TAXIS D' OC. 05 63 33 28 43

Ambulances Monclaraises. 05 63 30 48 65

Kiné

Salvagnac

VELLA Martial. 05 63 40 50 21

Monclar

ROQUES DUIVON Laurence./ GAUTIER Béatrice. 05 63 30 43 90

Pharmacie

Salvagnac

Mme BONZOM. 05 63 33 50 07

Monclar

FRANCES Laurent. 05 63 30 40 04

Dentiste

Salvagnac Mr Lastapis. 05 63 40 55 18

Ecoles

RPI de Montgaillard/ Beauvais/ Tauriac

Petite et Moyenne Section Beauvais. 05 63 40 58 74

e-mail. ecole.m-beauvais-81@ac-toulouse.fr

Grande section et CP Montgaillard. 05 63 33 52 37

e-mail. ecole.e-montgaillard-81@ac-toulouse.fr

CE et CM Tauriac. 05 63 33 56 98

e-mail. ecole.e-tauriac-81@ac-toulouse.fr

Ecoles Publiques de Monclar

Maternelle « La Rose des Vents »: 05 63 30 47 84

Primaire « La Rose des Vents »: 05 63 30 99 10

Ecole Privée de Monclar

Maternelle et Primaire « St Joseph »: 05 6330 45 06

e-mail: ecolesaintjoseph.monclar@ec-mp.org

Ecoles Salvagnac

« Canta Grehl ». 05 63 33 51 69

e-mail. ecole.e-montg-81@ac-toulouse.fr

Ecole privée « St Joseph ». 05 63 33 50 29

e-mail. salvagnac.aep@wanadoo.fr

Centre Multi Accueil/ Loisirs

Montdurausse « Les Galopins » : 05 63 33 5301

Salvagnac « Le jardin des Lutins ». 05 63 33 50 29

CLAE

Monclar: 05 63 27 24 65

Assistantes Maternelles

Saint-Urcisse

Mme Braido. 05 63 33 27 83

Salvagnac

Mme Beneschi. 05 63 33 57 47

Mme Cavagnac. 05 63 40 57 01

Mme Lafitte. 05 63 33 18 83

Mme Marty. 05 63 40 54 14

Monclar

MJ Di Marco. 05 63 30 40 65

F Fages. 05 63 30 33 63

A Ledieu. 05 63 30 07 78

Portage repas à domicile

Communauté des Communes du Quercy Vert

Monclar. 05 63 30 46 46

Association Repas Service à Domicile

Lisle sur Tarn. 05 63 41 18 30